



Les plus pauvres prennent la parole au Parlement wallon

Textes des prises de parole ce 21 octobre 2009, devant la
« dalle en l'honneur des victimes de la misère »

Texte introductif de LST

Madame et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire du Parlement,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames, Messieurs,
Chers Ami(e)s,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre présence. Nous tenons aussi à remercier les personnes qui se sont excusées de ne pouvoir être présentes aujourd'hui et plus particulièrement Monsieur le Ministre-Président Rudy Demotte, qui nous a assurés de son soutien.

Il y a un an très exactement, nous inaugurons cette dalle.
Cet événement était le fruit de la conjonction de plusieurs forces :
l'initiative et l'impulsion de nos deux mouvements - Luttes Solidarités Travail et ATD Quart-monde,
l'enthousiasme et le soutien de plusieurs d'entre vous, parlementaires occupant de ces lieux,
le travail de coordination des Service du Parlement
et le savoir-faire des professeurs et élèves de l'école de Dinanderie.

Les conditions de cette réussite illustrent sans doute le message repris sur la dalle :

« Là où les droits des plus pauvres sont bafoués, s'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

La réussite de cette action symbolique et durable, la pose de ce message dans les murs du Parlement - est donc primordiale... mais elle ne suffit évidemment pas.

La lutte contre la pauvreté est un combat de tous les jours, qui n'autorise aucun répit. Nous le savons. Elle nécessite une vigilance et une remise en question permanente.
Cette dalle est là pour nous le rappeler à chaque instant et plus particulièrement à vous, parlementaires qui avez choisi de défendre les valeurs de la chose publique, du bien de tous.

Le bien de tous, nous le croyons, commence par la préoccupation du plus petit d'entre nous.
La lutte contre la pauvreté commence par le souci du plus pauvre.
La première chose pour pouvoir prétendre être attentif aux plus pauvres, c'est d'entendre, d'écouter ce qu'il a à dire.
Nous pensons que c'est la condition pour prendre des mesures qui feront réellement avancer le droit des gens. Nous savons que ce n'est pas facile.
C'est pour cela que, inlassablement, depuis toutes ces années, les personnes et familles qui se rassemblent dans nos mouvements s'organisent pour dire ce qu'ils vivent.
C'est donc aussi pour cela que nous sommes là aujourd'hui, vous dire, vous rappeler, une fois de plus, l'importance d'entendre notre parole pour pouvoir ensuite dialoguer et s'unir pour faire changer les choses... Il est donc très probable que nous reviendrons encore.

L'un d'entre nous, tout à l'heure, va nous témoigner de la situation de logement de sa famille.



Journée mondiale du refus de la misère 2009

Notre travail est aussi d'analyser les différentes mesures législatives qui sont prises, à la lumière, précisément, de ce que nous vivons.

Chaque année, nous « faisons le point » à ce sujet, par rapport à l'une ou l'autre problématique et nous le couchons sur papier. Des copies de ce document sont ici à votre disposition.

En voici donc les quelques lignes maîtresses pour cette année 2009, année de crise pour tout le monde...et donc encore plus dure pour les plus pauvres.

Synthèse du message adressé par LST aux responsables politiques

Si la misère est une violation des droits de l'homme pour les plus pauvres, l'accaparement de la plupart des moyens par certains en est souvent la cause.

2009 est une caricature de la distribution des moyens en faveur de ceux qui possèdent déjà beaucoup.

Nous tenons à vous partager nos réflexions par rapport à certaines orientations des politiques de lutte contre la pauvreté. A titre d'exemple, nous analysons des pratiques qui sont signalées au niveau européen comme des « bonnes pratiques » de lutte contre la pauvreté.

En matière d'activation des « sans emploi » qui bénéficient d'allocations sociales (chômage, Revenu d'Intégration Sociale, etc.), on assiste à des formes d'emplois qui dérèglent les protections des travailleurs et qui produiront un appauvrissement du monde du travail.

Dans le cadre des titres services par exemple, un même travail coûte 5 fois moins cher au client s'il est réalisé en Titres-Services plutôt que par un travailleur qui preste dans le cadre d'un contrat normal avec une entreprise qui respecte les règles du secteur. Les Titres-Services sont repris comme une bonne pratique dans le cadre des Plans nationaux d'inclusion.

En matière d'habitat, voyons le Plan HP (Habitat permanent dans les domaines et campings).

Les conséquences pour les familles et personnes les plus pauvres sont souvent catastrophiques.

Pour certains depuis le départ de ce « refuge » qu'était le camping, c'est l'errance qui prend la place avec le risque de placement des enfants pour raison de pauvreté.

Les personnes qui perdent tout moyen de subsistance suite à l'échec d'un processus d'activation ou celles qui se retrouvent dans l'errance des suites des politiques de résorption de l'habitat précaire, ne pourront reconnaître des « bonnes pratiques » dans ce qui fragilise leur existence.

Nous savons que la plupart des principes qui sont ensuite mis en œuvre dans la lutte contre la pauvreté sont élaborés au niveau européen... Des spécialistes savent ce qui est bon pour des millions de pauvres.

Bien souvent, une part importante du monde associatif est mandatée pour mettre en œuvre ces « politiques ».

Dans ces cadres, les plus pauvres deviennent des « clients » ou des « usagers », ou encore « un public cible » ...

Dans ces conditions, il est difficile pour ces associations de rester critiques par rapport à des pratiques qui fragilisent souvent les plus pauvres davantage qu'elles ne les libèrent.



Journée mondiale du refus de la misère 2009

En matière de lutte contre la pauvreté, beaucoup reste à faire pour reconnaître que les plus pauvres sont les premiers acteurs à résister à la misère. Nous croyons qu'il est possible de prendre en compte leurs luttes et leurs espérances de femmes, d'hommes, de parents, de jeunes.

La dalle en l'honneur des victimes de la misère nous le rappelle et nous invite à nous unir, sans taire les différences, et conscients que la pauvreté est aussi le résultat d'intérêts opposés, de rapports de force et d'exploitation.

2010 est déclarée « année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Nous l'avons vu, les directives européennes sont bien souvent à la base de nombreuses dérégulations et régressions sociales.

De plus en plus elles « s'imposent » aux Etats... Etats qui pourtant approuvent les propositions de la Commission européenne.

Nous pensons que les lieux d'assemblées parlementaires régionales sont les instances politiques parmi les plus proches du citoyen, de leurs préoccupations ; et à ce titre doivent aussi être -à travers vous- des lieux de résistance face à une certaine technocratie européenne écrasante.

A l'occasion de cette année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2010, donnons-nous ensemble la chance d'inverser cette tendance.

Témoignage d'un militant de LST

Nous sommes une grande famille. Nous avons 6 enfants. Nous habitons à Pondrome depuis novembre 2008 dans une maison que nous voulons acheter. Elle n'est pas chère mais il y a beaucoup de travaux à faire. Nous attendons la visite d'un expert mais les précédents experts ont refusé car ils disent qu'il y a trop de travaux à effectuer. Notre espoir par rapport à cette maison, c'est le Fonds du logement. S'ils refusent, nous devons chercher ailleurs.

Il y a 6 ou 7 mois, une personne de la Région wallonne mandatée par la commune est venue visiter notre maison. Elle nous a dit que notre logement n'était pas adapté à notre famille. Nous avons dit que nous le savions et lui avons demandé si elle savait nous reloger. Elle nous a dit que non et donc que la situation resterait comme ça. Ici, les trajets pour que les enfants aillent à l'école sont faciles. Nous n'avons pas l'électricité. Nous la fabriquons avec un groupe électrogène.

Nous avons l'impression que durant toute notre vie, ça a toujours été comme ça. Nous avons l'impression de tourner en rond. Nous avons toujours vécu pauvres, avec une grande famille, à la recherche d'un logement adapté. Et avec nos petits revenus, nous tombions à chaque fois sur des logements insalubres qu'il a souvent fallu quitter dans l'urgence.

Juste avant, nous sommes restés 4 ans dans notre maison (à Vresse). Nous payions 400 € de loyer. Il y avait deux chambres pour 6 enfants. Le propriétaire nous a attaqués au tribunal en disant que nous ne payions pas les loyers. Ce qui n'était pas vrai. Nous avons gagné. Le propriétaire a été condamné à nous rembourser la moitié de tous les loyers parce que la maison était insalubre.

A cette époque-là, nous avons déjà eu la visite d'une personne de la Région wallonne. Elle nous disait déjà que la maison était insalubre. Nous lui avons dit : « Relogez-nous ». Comme ils étaient dans l'incapacité de nous reloger, ils ont laissé ça comme ça. Les enfants devaient partir très tôt pour aller à



Journée mondiale du refus de la misère 2009

l'école. Ils ont même eu un accident avec un bus scolaire il y a deux ans, qui a entraîné des soins pour lesquels nous attendons toujours d'être remboursés.

Pour la maison d'avant (à Pondrome), c'était une pompe à essence. Nous y sommes restés trois ans. Nous payions 525 € de loyer. Il y avait 5 chambres. C'était grand assez. Nous avons dû partir parce qu'il fallait faire des travaux d'assainissement du lieu.

Le logement précédent, nous y sommes restés trois ans aussi. Il y avait 6 chambres. Nous payions 550€ par mois. Là, nous avons eu un problème de chaudière à cause de l'inondation de la cave par les eaux qui venaient du jardin. Le propriétaire voulait qu'on s'en aille. En fait, il voulait qu'on fasse les travaux. Il nous a attaqués au tribunal et là aussi nous nous sommes défendus. Le juge est venu voir sur place. Le juge a constaté que la maison était insalubre et a condamné le propriétaire à nous rembourser la moitié des loyers, ce qui nous a permis de rembourser la dette du chalet à Heure.

Avant, nous avons vécu en appartement à Awenne. Nous y sommes arrivés en janvier. Presque à chaque fois, nos déménagements se sont passés en décembre ou en janvier. Nous ne sommes pas restés longtemps, à peu près deux ans. Quand nous avons quitté le chalet à Heure, nous avions 24 h pour partir. Ca s'est fait dans l'urgence. Quand nous vivions dans le chalet, les services d'Aide à la jeunesse ont fait une énorme pression sur les enfants. Ils menaçaient de les placer.

Donc, pour avoir notre appartement, nous avons dû mentir. Nous avons dit que nous avons 3 enfants alors que nous en avons 4 et que j'attendais la cinquième. Ca a toujours été la pression sur les enfants. A chaque fois que nous avons une maison qui n'était pas adaptée, on nous disait qu'on allait placer les enfants. Une voisine a fini par nous dénoncer à la propriétaire. Elle lui a dit que nous avons réellement 5 enfants. Finalement, dans notre vie, il a toujours fallu partir, fuir...

Nous avons vécu 5 ans dans un chalet dans un domaine à Heure. Là nous avons la pression des services de l'Aide à la jeunesse. Ils disaient qu'on vivait dans une cabane, qu'on élevait mal les enfants, que chez nous c'était le bordel, qu'on manquait d'hygiène et qu'on nourrissait mal les enfants. Ils ont même fait faire des prises de sang aux enfants pour voir s'ils ne souffraient pas d'anémie. Ils nous ont imposé une aide familiale deux fois par semaine.

Puis ça a été tous les jours. C'était encore augmenter la pression. Elle faisait prendre le bain aux enfants le mercredi après-midi. Puis quand elle était partie, ils allaient jouer dehors et tout était à refaire. Elles venaient me dire comment je devais faire à manger. Je me sentais humiliée devant mes enfants. J'avais peur qu'un jour ils me jugent. En fait, c'est comme si elles me disaient que j'étais une mauvaise mère. Moi je me faisais passer pour rien et mon conjoint travaillait. A plusieurs moments, les difficultés, les pressions ont amené des disputes dans le ménage. Ca fait pourtant 19 ans que nous sommes ensemble.

C'est aussi à cette époque que remonte notre dette par rapport au chalet. Nous avons dû faire face à de nombreux soins de santé pour un de nos gamins. Nous avons pris du retard par rapport au paiement des loyers. Le bourgmestre a alors proposé de nous racheter le chalet pour pas grand-chose. Nous avons refusé. Il y eu de nouvelles pressions. Ils ont coupé le compteur d'électricité. Nous ne pouvions plus rester avec les enfants.

Auparavant, nous sommes restés cinq ans dans un logement qui appartenait au patron pour lequel je travaillais. Une averse de grêlons a endommagé la véranda qui servait de cuisine. Le propriétaire refusait de faire les travaux. Il voulait que ce soit nous qui les fassions. Nous sommes alors partis parce que nous n'avions pas les moyens de faire les travaux. A l'époque, nous avons demandé un logement social. On nous a dit qu'il n'y en avait pas.



Journée mondiale du refus de la misère 2009

Quand nous recherchons un logement adapté à notre famille, si l'on dit que nous avons 6 enfants, les portes se ferment. Ou alors c'est parce qu'on est au chômage. Ou c'est quand nous disons que nous aimons les animaux. Il nous faudrait une maison avec 5 chambres que nous puissions acheter ou louer avec des revenus du chômage. On tombe souvent sur des logements insalubres avec nos revenus. Notre espoir, c'est d'acheter. Nous aimerions montrer aux enfants quelque chose de stable, avant que les aînés ne partent. Et avec les enfants, nous aimons être proches de la nature.

Là où nous vivons maintenant, on nous reproche encore ce qu'on nous reprochait avant quand on était petit, dit un des enfants ? On dit qu'on ne se lave pas, qu'on pue. Pourtant ce n'est pas vrai. On s'est toujours lavé. A l'école, il y a des choses qu'on ne dit pas, de peur d'être jugés. Et puis les gens finissent par l'apprendre. Cette étiquette nous suit. L'histoire nous suit toujours. Nous espérons que les enfants seront mieux appréciés quand ils s'en sortiront par eux-mêmes.

Interpellation d'ATD Quart Monde

Lors de l'Université populaire publique organisée à Bruxelles à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, plusieurs personnes ont témoigné des difficultés rencontrées quand elles avaient voulu héberger une autre famille momentanément à la rue.

Certaines de ces personnes disposaient d'un logement social, d'autres étaient logées dans le parc privé. Mais chaque fois, l'histoire est semblable. Ces personnes se proposent d'en héberger d'autres qui sont sans logement. La réaction ne se fait pas attendre : on les menace d'expulsion si la personne – ou la famille – qu'elles hébergent ne quitte pas les lieux sans délai. La solidarité est sanctionnée.

Il s'agit pourtant de ces gestes de solidarité et de résistance à la misère que posent des personnes très pauvres et qui doivent nous interpeller en cette journée. Ils témoignent de la manière dont chaque jour ceux qui vivent dans les plus grandes difficultés sont les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté. Mais le plus souvent aujourd'hui, on ne les reconnaît pas comme tels. Et c'est une des grandes injustices dont les plus pauvres sont victimes.

C'est pourtant le sens de cette journée et le sens de cette dalle : rappeler ce qu'endurent les plus pauvres, ce qu'ils entreprennent pour lutter contre la pauvreté. Lutter contre la pauvreté pour eux, c'est lutter pour la dignité de chacun et le respect de ses droits fondamentaux. Voilà ce qui doit être au cœur de nos politiques et de nos engagements citoyens.

Régis De Muylder
Pour ATD Quart Monde